

DECLARATION DE DOMMAGES DUS A LA PREDATION

A retourner à : Fédération Départementale des Chasseurs de la CREUSE
 18 av. Pierre Mendès France - B.P. 254
 23006 GUERET Cedex

Déclarant : Nom – Prénom :
 Adresse complète :
 Tél. :

Exploitant agricole : OUI NON (Rayer la mention inutile)

Commune où a eu lieu le dommage :

Dispositif de protection : existe-t-il ? OUI NON (Rayer la mention inutile)
 Si oui, lequel :

Espèces Ayant causé le dommage	Dommages causés à : Cultures, élevage et gibier (préciser l'espèce et le nombre), autre	Coût du préjudice
RENARD		
MARTRE		
FOUINE		
PUTOIS		
BELETTE		
RAGONDIN		
RAT MUSQUE		
CORBEAU FREUX		
CORNEILLE		
PIE		
ETOURNEAU		
GEAI DES CHENES		
PIGEON RAMIER		

Je certifie sur l'honneur la véracité de la présente déclaration.

Date :

Visa d'une personne assermentée (1)
 (Nom et qualité)

Signature du déclarant :

EN TOUT ETAT DE CAUSE, LA PRESENTE DECLARATION NE VAUT PAS DEMANDE D'INDEMNISATION

(1) Gendarmerie, Garderie : ONC – ONF, Garde-Particulier, Garde-Pêche, Garde Champêtre, Maire, Louvetier. Eventuellement vétérinaire ou piègeur agréé.